

**\*M. l'abbé Emile-Victor BRAUX    \*\*M. l'abbé Gaston Louis PERSYN**



\*



\*\*

\* *M. l'abbé Emile-Victor BRAUX* était né à Tramont-Saint-André, le 13 septembre 1871. Ordonné prêtre le 7 juillet 1895, il avait été successivement vicaire à Saint-Nicolas de Nancy, curé d'Allain (1903), et curé doyen de Longuyon (1909). Le présent récit a été rédigé d'après des dépositions et des lettres de témoins, d'après les relations publiées dans divers journaux ou périodiques soigneusement contrôlées et d'après des notes manuscrites de M. l'abbé Remy, curé-doyen de Longuyon.

\*\* *M. l'abbé Gaston-Louis-Fernand PERSYN*, né à Nancy le 21 mai 1889, ordonné prêtre le 7 juillet 1912, était vicaire à Longuyon depuis son ordination.

Thiéry et Léon Vouaux étaient tombés le 26 août 1914.

Un double crime ensanglantait encore, dans cette région de Briey, la journée du lendemain. MM. les abbés Braux, curé-doyen de Longuyon et Persyn, son vicaire, succombaient à leur tour sous les coups de l'ennemi. Nommé curé-doyen en 1909, M. Braux s'était vite imposé au respect et à l'affection de sa nouvelle paroisse. C'était une volonté, doublée d'un cœur d'or. Affable, accueillant, le sourire aux lèvres, ce sourire qui était le reflet de son âme aimante, tout attirait à lui. A la seule idée de dévouement et de sacrifice, son cœur vibrait. Aussi, quand le médecin-chef de l'Hôpital de Longuyon lui offrit de rester près de lui, il accepta avec bonheur, à la pensée de pouvoir réserver à ses ouailles tout le temps que lui laisserait libre son service d'Hôpital. Prêtre au zèle ardent, aux initiatives hardies, il avait transformé sa paroisse ; rapidement il avait réalisé ce qu'on croyait impossible. Il avait semé, organisé les oeuvres. Sous sa chaude parole et son active direction, elles étaient remarquablement florissantes.

Par lui, en 1913, le grand concours de gymnastique avait obtenu un succès inespéré, presque triomphal.

Les Allemands s'abattirent pour la première fois sur Longuyon le 10 août 1914. Le Doyen était une autorité, un chef, on l'arrêta. Longwy était assiégé. L'ennemi envoya de Longuyon un parlementaire afin d'obtenir la reddition de la place. Et pour couvrir l'officier d'une protection sûre, il obligea le Doyen et un employé de la ville à l'accompagner. La sommation échoua. Furieux, l'Allemand dut faire des menaces, car quelque temps après le Doyen disait : « *Je soigne de mon mieux leurs blessés, et comme récompense je recevrai une balle dans la poitrine.* » Il resta souriant et dévoué.

Pour le seconder pendant la paix, M. Braux avait avec lui M. l'abbé Persyn, ardent comme on l'est à vingt-cinq ans, au lendemain de l'ordination. Directeur des oeuvres de jeunes gens, le vicaire leur consacra ses forces, ses talents, ses ressources.

Unis dans les travaux et les épreuves, curé et vicaire devaient le rester dans la mort. ! Les Allemands, battus vers Beuveille, avaient quitté Longuyon le 11 août. Mais bientôt le canon tonna aux alentours et les blessés affluèrent. Longuyon devint un immense hôpital. Chez les Soeurs de Sainte-Chrétienne, à l'Hôtel-de-Ville, dans les salles d'école, dans la plupart des maisons il y avait partout des souffrances à soulager. Les abbés se multipliaient, aidés de M. l'Aumônier des Religieuses et du P. Thiriet.

Le dimanche 23 août, M. le Doyen donnait son dernier sermon. On dirait un suprême adieu :

« *Priez... Vous avez eu la messe jusqu'à ce jour, remerciez en la Providence.., Je ne puis vous annoncer les offices de la semaine, mais à la grâce de Dieu... Priez pour notre France... pour nos glorieux morts qui ont paru ou qui paraissent devant Dieu.* »

Le même jour 23 à 8 heures du soir, les Allemands entrèrent de nouveau à Longuyon. De suite ils arrêtaient vingt otages, dont le Doyen, qui furent conduits à l'Hôtel-de-Ville.

Voici le récit d'un témoin :

« *A onze heures du soir, après l'appel fait par le commandant de la place, M. l'abbé Braux demanda à être remis en liberté, pour continuer ses secours aux blessés qui affluaient... Le commandant l'y autorisa.* C'était un guet-apens. « *Le 24, à quatre heures du matin, les troupes allemandes sorties de la ville par la route d'Etain, furent violemment bombardées et durent rentrer précipitamment. Aussitôt après, le commandant de la place, furieux de cette attaque inattendue, courut à l'hôtel de ville et annonça brutalement : « Demain à la première heure, votre curé sera fusillé. — Pourquoi ? — Parce qu'il a trompé ma confiance en allant à Noërs prévenir les Français de notre présence » .*

Noërs, petit hameau distant de trois kilomètres, est l'annexe de Longuyon.

Le plan se dessine, le prétexte est trouvé, le curé sera bientôt passé par les armes. Cependant M. Braux, toujours libre, continue à accomplir sa mission de charité. Toute la nuit et toute la matinée, il se dévoue, il confesse. Parmi la foule assemblée chez les soeurs, dans l'église, les deux prêtres circulent, répandant des paroles de réconfort. Au dehors, le tumulte du combat se fait terrible. On tremble, ils encouragent ; on pleure, ils consolent ; on désespère, ils l'ont prier. Les survivants. gardent un souvenir ineffaçable de la dernière absolution générale que le prêtre au grand coeur, déchiré par l'angoisse, leur donna dans les caves du couvent.

Vers une heure, avec l'aide d'un ami, son bras droit en ces jours, surveillé, du reste par une sentinelle armée, M. Braux fait arborer sur l'église un drapeau de la Croix-Rouge. La tour portait déjà des blessures d'obus. Puis il revient chez les Soeurs. Il est trois heures et demie ; Longuyon brûle : « *Ils ne me laisseront rien de mon pauvre Longuyon !* » gémit le pasteur. Dans les rues crépite la fusillade ; partout tombent d'innocentes victimes : hommes, vieillards, femmes, petits enfants. « *Les civils ont tiré sur nous* » répètent les soldats. Folles accusations !

Beaucoup se sauvent ; l'ordre, dit-on, est d'abattre tous ceux qui fuient. Pourtant l'incendie gagne, la nuit vient, éclairée du brasier où flambent plus de deux cents maisons. M. Braux chez les Religieuses, M. Persyn à l'hôtel de ville, partout où l'on souffre et meurt, se dévouent.

Au matin du 25, M. le Curé demande à la Kommandantur un saufconduit pour les femmes et les jeunes filles ; elles veulent quitter la ville qui brûle toujours. C'est sa dernière intervention, d'ailleurs inutile.. Vers neuf heures du matin, deux sentinelles viennent à l'hôpital réclamer « deux prêtres ». On appelle M. Braux, il vient. En passant il demande un peu de pain, viatique suprême, et recommande sa tante aux religieuses. Sans doute devinait-il ce qui l'attendait. M. l'abbé Thiriet, fatigué et profondément endormi, n'entend pas l'appel. M. Persyn, qui passe, croit peut-être qu'il s'agit de blessés à secourir, peut-être aussi veut-il simplement et bravement suivre son curé au danger et à la mort possible. Il se joint à son aîné. Ils partent. C'est le douloureux calvaire.

Le 27 au soir, nul ne les a revus ; nul ne connaît le secret de ces jours ! Mais on devine qu'ils se sentaient près de la mort, et la regardaient en face. A 4 h. 1/2 du soir, les accusés furent conduits au bureau de la place. Oh ! le jugement fut sommaire ; à 5 heures on ramenait des condamnés à mort.

Il y avait avec eux un pauvre estropié de Fresnois, rencontré dans la rue. Que leur reprochait-on ? Il n'y eut pas de témoins français, naturellement ; et trouvera-t-on jamais les archives de ce tribunal ? Mais l'accusation portée

contre « le Curé » par le Commandant de place, le 24, à l'hôtel de ville, fut évidemment le prétexte donné : *«Le condamné était allé avertir les Français»*. *Le sous-officier chargé — d'avance — de faire creuser les fosses pour les victimes, l'affirma aux quatre travailleurs quand passa le triste cortège. «Connaissez-vous ces deux prêtres? — Ce sont, les prêtres de la paroisse. — Tous deux vont être fusillés parce qu'ils ont télégraphié aux Français l'arrivée des Allemands à Longuyon ; le bossu, c'est un franc-tireur »*.

Il y a une légère variante dans l'accusation selon le commandant, M. Braux est allé à Noërs ; selon le soldat, il a télégraphié, peu importe : le fond est identique. Il faut ajouter cependant qu'en 1915, deux soldats allemands affirmèrent, devant la tombe même, tenir de leur capitaine que « le curé » avait été fusillé pour avoir placé lui-même deux mitrailleuses dans le clocher ; et que d'ailleurs, ils avaient reçu du même capitaine l'ordre de n'épargner personne ».

On sait que M. le curé avait placé un drapeau de la convention de Genève sur l'église. Le bruit courut aussi, plus tard, qu'il avait été dénoncé par vengeance : rien ne permet de l'affirmer absolument : qui donc aurait eu à se venger de lui.

Pour M. l'abbé Persyn, nul prétexte n'est connu : il avait accompagné son curé dans la vie, il le suivait dans la mort. Le peloton funèbre partit, longeant la Chiers, à travers prés : deux soldats en armes, M. l'abbé Braux ayant, à sa droite, M. l'abbé Persyn; deux soldats encore, puis le vieillard, quelques autres soldats et des sergents-majors, enfin le commandant de place lui-même drapé dans sa pèlerine grise. Ils passèrent près des tombes que creusèrent quatre habitants. M. le Curé était souriant comme d'habitude : il se contenta d'incliner la tête ; « Au revoir », dit l'abbé Persyn, très crâne et décidé. Ils allaient la main dans la main. Ils firent ainsi 300 mètres, et arrivèrent sous le viaduc du raccordement de la ligne Montmédy-Longwy. « Mon Dieu ! » aurait dit le Doyen. Une salve ! puis quelques coupsisolés !

C'en était fait ! Les pasteurs rejoignaient leurs ouailles fusillées, ils furent les dernières victimes civiles: leur sang pur fut la rançon de l'apaisement.

Le sous-officier ordonna aux quatre fossoyeurs de prendre une petite voiturette, et, conduits par la sentinelle, d'aller sur le lieu du supplice. Les trois corps étaient couchés la face contre terre. M. l'abbé Braux avait une blessure à la hanche gauche, une balle lui avait aussi traversé la poitrine et la gorge. M. Persyn avait l'omoplate gauche fracassée. Chargés sur la voiturette, ils furent conduits dans le champ voisin, sur le bord de la rivière, et ensevelis tout de suite dans les fosses préparées : il était 5 h. 1/2 du soir.

Le lendemain matin, M. l'aumônier des Soeurs dit une messe pour les

victimes. Après dix jours de démarches, le R. P. Kassige, Oblat de Marie Immaculée (résidence de Himfeld, Allemagne), obtint, le 7 septembre, des autorités allemandes, la permission, valable pour un jour seulement, de faire exhumer les deux corps des abbés et de les transporter derrière le chevet de l'église. Ils y furent pieusement déposés, en deux cercueils de chêne, en présence de quelques paroissiens venus malgré la défense formelle, le 8 septembre, vers 4 h. 1/2 du soir. Sur ces pauvres corps déchirés, l'on mit une étoile.

Et tout près de l'autel où ils apprirent le secret du sacrifice, ils reposent ensemble, attendant la résurrection générale ; ils prient pour leurs amis. Leur tombe, toujours fleurie, témoigne de la durable affection d'une paroisse reconnaissante.

Les coeurs fidèles n'oublieront jamais les douloureux souvenirs du passé ni cette double leçon de l'humble dévouement et du sang répandu.